

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2024

Délibération n° D_2024_04_17

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 16

M. Ludovic ROGER a donné procuration à Mme Viviane BOURGOIN-ZORZOLI.

L'an 2024, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Espace Ripériis, 96 rue de l'École, sous la présidence de Mme Viviane BOURGOIN-ZORZOLI, Maire

Date de convocation : 4 avril 2024

Présents : Viviane BOURGOIN-ZORZOLI, Christine BEAUGEY, Alain BOYALS, Carole CASTAGNET, Philippe CHÂTEAU, Frédéric DAURIAT, Bernard DOUCET, Trinidad LAIR, Sylviane LAMOUREUX, Nathalie PRIORET, David RABARDY, Stéphane RHOUY, Mikaël SCHITTLY, Geneviève TEXIER, Émilie VIEILLETOILE,

Excusé : Ludovic ROGER,

Absents : Mylène TALLET, Aurélien DEBOUCHAUD,

Secrétaire de séance : Mikaël SCHITTLY

OBJET : AVIS SUR LE PROGRAMME DE GESTION 2024-2033 DES BASSINS VERSANTS DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE

Considérant la consultation en cours sur le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure proposé par le syndicat intercommunal d'aménagement des rivières Bandiat-Tardoire-Bonnieure,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 16 voix pour,

ÉMET un avis favorable au projet de programme de gestion 2023-2034 du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

